

UBO

Université  
de Bretagne  
Occidentale

Faculté de Droit,  
Économie,  
Gestion et AES

IUEM

COLLOQUE

# “Patrimoine maritime : entre patrimoine culturel et patrimoine naturel”

23 et 24 juin 2016



Programme sur  
[www.umr-amure.fr](http://www.umr-amure.fr)

Organisé par l'UMR AMURE  
Centre de droit et d'économie de la mer



# COLLOQUE

## *“Patrimoine maritime : entre patrimoine culturel et patrimoine naturel”*

Le patrimoine maritime est une richesse incontestée, au niveau local, national et international, mais c’est un objet peu étudié en tant que tel par les juristes et les économistes. Pourtant, la conscience de l’importance de ce patrimoine maritime s’est accrue et les outils de protection en droit français, en droit européen et en droit international, se sont développés.

Si la définition du patrimoine maritime est malaisée de prime abord, sa diversité et sa richesse sont incontestables. Cette notion de patrimoine maritime rassemble de nombreux éléments. Les premiers relèvent de la nature. Le patrimoine maritime est un patrimoine naturel : la mer et le littoral sont des réservoirs de biodiversité, un creuset de ressources et des régulateurs climatiques, trois fonctions que le droit doit protéger. Cette protection passe par le droit de l’environnement, national et international, et par le droit de l’urbanisme. Ces deux matières se sont étoffées ces dernières années, offrant désormais de multiples instruments de protection de la nature et des paysages dont l’application peut s’avérer complexe. Les seconds éléments relèvent du patrimoine culturel : les phares, les ports, les navires, les épaves, les découvertes archéologiques sous-marines sont autant d’objets de ce patrimoine matériel, alors que le savoir-faire des constructeurs, des marins et des pêcheurs relèvent du patrimoine immatériel. Ce colloque entend explorer le patrimoine maritime dans ses deux composantes, naturelle et culturelle.

Ce colloque pluridisciplinaire repose sur des regards croisés de chercheurs et de praticiens, qu’ils aient une approche juridique, géographique, économique, historique, internationale, nationale ou locale. Cette approche pluridisciplinaire permettra d’enrichir l’approche juridique afin de voir si les outils juridiques sont adaptés à la protection de ce patrimoine maritime et comment ils peuvent être optimisés pour une meilleure protection de ce patrimoine. Elle permettra aussi d’étudier l’opportunité de ces outils pour la gestion de ce patrimoine particulier. Enfin, elle devra permettre de faire avancer la réflexion sur la définition de ce patrimoine et sa protection au service de l’humanité...



Jeudi 23 juin 2016

Faculté de Droit, Économie, Gestion et AES - Amphi 123

---

14h

## Allocution d'ouverture

**François CUILLANDRE**, Maire de Brest, Président de Brest métropole

**Matthieu GALLOU**, Président de l'Université de Bretagne Occidentale

**Yves-Marie PAULET**, Vice-président mer de l'Université de Bretagne Occidentale

**Jean BONCOEUR**, Professeur en économie, Doyen de la Faculté de Droit, Économie, Gestion et AES, UMR AMURE 6308, UBO

14h20 > 17h30

## Session 1

### Les contours du patrimoine maritime

---

#### Présidence de séance

Annie CUDENNEC, Professeur en droit public, Titulaire de la chaire européenne

Jean Monnet, UMR AMURE 6308, UBO

#### ● L'approche historique du patrimoine maritime

Jean-Michel LE BOULANGER, Maître de conférences en géographie, Université de Bretagne Sud, Centre de recherches historiques de l'Ouest (Université de Rennes 2), Vice-Président du Conseil régional de Bretagne chargé de la culture et de la communication

#### ● Les enjeux juridiques

Marc JOYAU, Professeur en droit public, Droit et changement social, Université de Nantes

#### ● Le patrimoine naturel et l'aménagement

Frédéric BIORET, Professeur des Universités, Écologue, Institut de Géoarchitecture, Directeur de l'EA 2219, UBO

Débats / Pause

# PROGRAMME

- **Les enjeux éthiques : la mer comme patrimoine commun ?**

Catherine ROCHE, *Professeur des Universités, TVES EA 4477, Université du Littoral Côte d'Opale*

- **Les enjeux économiques**

Jean BONCOEUR, *Professeur en économie, Doyen de la Faculté de Droit, Économie, Gestion et AES, UMR AMURE 6308, UBO*

- **La notion de patrimoine maritime : tentative de définition**

Géraldine GOFFAUX CALLEBAUT, *Professeur en droit privé, UMR AMURE 6308, UBO*

## Débats



Vendredi 24 juin 2016

IUEM - Amphi A

---

9h > 12h30

## Session 2

### L'évolution des outils de protection du patrimoine maritime

---

#### Présidence de séance

Jacqueline MORAND-DEVILLER, *Professeur émérite, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne*

- **La protection du patrimoine subaquatique**

Vincent NÉGRI, *Chercheur au CNRS/UMR 7220 (ISP-ENS Cachan)*

- **La protection et la mise en valeur du patrimoine immobilier**

Jean-Éric CALLON, *Maître de conférences en droit public, Directeur du Master 2 Droit de la construction, de l'aménagement et de l'urbanisme, IEDP, Université Paris Sud*

- **La protection du patrimoine maritime mobilier**

Marie CORNU, *Directrice de recherches au CNRS UMR 7220 (ISP-ENS Cachan)*

#### Débats / Pause

- **Les énergies marines renouvelables et la protection des paysages**

Bernadette LEBAUT-FERRARESE, *Maître de conférences HDR en droit public, Centre d'études européennes, Université Lyon 3*

- **Les outils européens de protection du patrimoine maritime**

Annie CUDENNEC, *Professeur en droit public, Titulaire de la chaire européenne Jean Monnet, UMR AMURE 6308, UBO*

- **Les parcs marins**

Nicolas BOILLET, *Maître de conférences en droit public, UMR AMURE 6308, UBO*

#### Débats

12h30 > 14h

Pause déjeuner

# PROGRAMME

14h > 15h45

## Session 3

### Diversité des patrimoines maritimes et complexité des protections

---

#### Présidence de séance

Stéphane DUROY, *Professeur en droit public, Directeur du Master Droit du patrimoine culturel, IEDP, Université Paris-Sud/Paris-Saclay*

#### ● Entre patrimoine militaire et patrimoine sous-marin, la difficile protection des vestiges de la bataille de l'Atlantique

Christophe CÉRINO, *Ingénieur de recherche en Histoire maritime, UMR CNRS 6258 CERHIO, Université de Bretagne Sud, Président du Musée sous-marin du Pays de Lorient*

#### ● La protection du patrimoine maritime immatériel

Christian HOTTIN, *Conservateur du patrimoine, Ministère de la Culture et de la Communication*

#### ● Le Mont Saint-Michel, conservation ou exploitation : le destin d'un patrimoine mondial

Lionel PRIGENT, *Maître de conférences en Aménagement de l'espace/urbanisme, Institut de Géoarchitecture, UBO*

#### Débats / Pause

16h > 18h

## Table ronde

### Quel bilan des politiques de protection et de gestion du patrimoine maritime ?

---

Thomas COSSON, *Chargé de mission Natura 2000, Parc naturel régional du Golfe du Morbihan*

Marie HASCOËT, *Chargée de mission éducation et culture, Parc naturel marin d'Iroise*

Christine JABLONSKI, *Conservatrice, DRAC Bretagne*

William VOGEL, *Vice-président de l'association "Biche"*

#### Débats

#### Propos conclusifs

Jérôme FROMAGEAU, *Doyen honoraire de la Faculté de droit de l'Université Paris-Sud, Président de la Société internationale pour la recherche en droit du patrimoine culturel*

## > Comité scientifique

- Annie CUDENNEC, *Professeur en droit public, Titulaire de la chaire européenne Jean Monnet, UMR AMURE 6308, UBO*
- Nicolas BOILLET, *Maître de conférences en droit public, UMR AMURE 6308, UBO*
- Géraldine GOFFAUX CALLEBAUT, *Professeur en droit privé, UMR AMURE 6308, UBO*
- Jérôme FROMAGEAU, *Doyen honoraire de la Faculté de droit de l'Université Paris-Sud, Président de la Société internationale pour la recherche en droit du patrimoine culturel*

## > Comité d'organisation

- Nicolas BOILLET, *Maître de conférences en droit public, UMR AMURE 6308, UBO*
- Géraldine GOFFAUX CALLEBAUT, *Professeur en droit privé, UMR AMURE 6308, UBO*

## > Secrétariat du colloque

Séverine JULIEN, *UMR AMURE 6308, UBO*

Contact : [severine.julien@univ-brest.fr](mailto:severine.julien@univ-brest.fr) / Tél. 02 98 01 68 37

## > Avec le soutien de



FACULTÉ  
DE DROIT, ÉCONOMIE  
GESTION & AES



## > En partenariat avec

JURIS **art etc.**

## > Sous le parrainage de

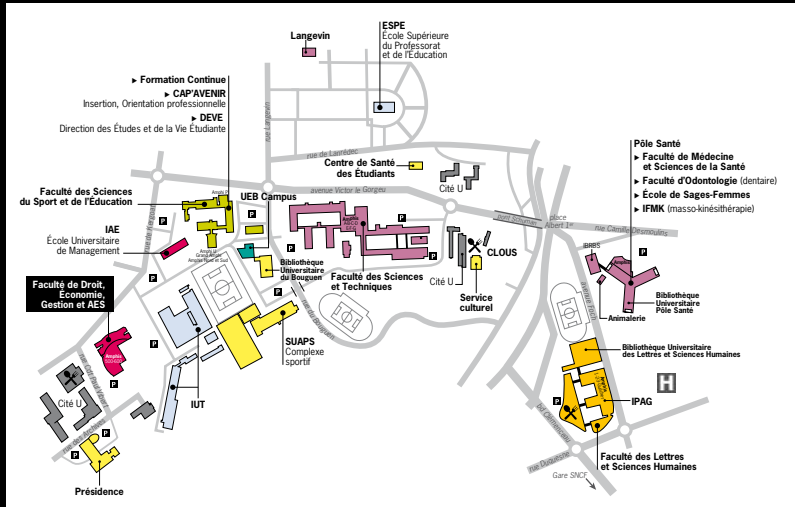


Le colloque remplit les conditions pour être pris en compte au titre de l'obligation de formation continue des avocats.



# Plans d'accès

## À la Faculté de Droit, Économie, Gestion et AES



## À l'IUEM

